

# GRANDMAG' CUBZAGUAIS

MAGAZINE D'INFORMATION DU GRAND CUBZAGUAIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

JANVIER 2018 | N°2



## PARC D'AQUITAINE 3.0

IMPLANTATION D'ENTREPRISES | PISCINE COUVERTE | CINÉMA | MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

### TOURISME

Comment se dessine l'avenir touristique local ?

### VIE ASSO

Focus sur la politique en faveur de la jeunesse

### EMPLOI/ENTREPRENARIAT

Une journée dans l'espace de coworking à Bourg

[www.grand-cubzaguais.fr](http://www.grand-cubzaguais.fr)

**GRAND  
CUBZAGUAIS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



M. Alain Dumas, Président.

## Mesdames et Messieurs,

De l'ascension à l'envol ! Un an déjà, un an que le Grand Cubzaguais est en ordre de marche.

Tout comme les palombes prenant brièvement le temps d'une pause introspective avant leur envol, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes, a profité de cette année 2017 pour préparer son avenir et poursuivre ses grands projets d'investissement au bénéfice de tous.

Ce second numéro du « Grand mag » témoigne de la richesse de notre collectivité, de notre territoire, et de son tissu associatif et entrepreneurial. Une richesse avant tout humaine, faite de travail d'équipe, d'échanges, de construction, de femmes et d'hommes pour un avenir en commun.

L'année 2017 a permis de construire un Plan Prévisionnel d'Investissement, de le quantifier, de le financer par la mise en place d'un pacte financier et fiscal intercommunal. Grand Cubzaguais Communauté se dote des outils pour rendre notre territoire encore meilleur et plus accueillant. Il s'agit par exemple du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en collaboration avec nos collègues de Latitude Nord Gironde, de l'étude d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et la prise de compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations (GEMAPI).

Les deux grands projets en cours (Maison des Services Au Public et Centre Aquatique prévus pour 2019/2020) laissent néanmoins des marges de manœuvre pour étudier d'autres projets tels que l'aménagement de l'ancien cinéma de Bourg, autour du tourisme, de la culture et de la jeunesse, ou encore le développement numérique qui représente un axe fort pour notre territoire et de réelles opportunités.

L'avenir s'annonce donc sous les meilleurs auspices. Notre pensée collective a des ailes, nul ne peut arrêter son envol.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Mes collègues élus et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018 faite de bonheur, d'amitié, de santé, d'humanisme et de générosité.

**Alain Dumas,**  
Président

## Sommaire

JANVIER 2018 | N°2

- 03 L'ACTU EN BREF**
- 05 AIDES À LA RÉNOVATION : MODE D'EMPLOI**
- 06 PARC D'AQUITAINE 3.0**
- 10 UN TOURISME D'AVENIR**
- 12 UNE JOURNÉE AU PATCHWORK**
- 14 SOUTENIR LA PRATIQUE JEUNESSE**

Directeur de publication :

**Alain Dumas**

Rédaction de ce numéro :

**Nicolas Bertaud**

**Sébastien Gantch**

**Guillaume Carey**

**Fred Mora**

**Blandine Crousier**

**Karyne Aneggay**

**Laura Greffier-Noblet**

Mise en page :

**Guillaume Carey - Service Communication**

Imprimé à 16 500 exemplaires par :

**Korus Imprimerie**

Crédits photos :

**CC Grand Cubzaguais, Alpha Images,**

**Agence Duclos, Ducraux, Hubert Saladin,**

**Adrien Roussel, JSP.**





## Un Point Rencontre Information Jeunesse plus spacieux !

Ouvert en 2003, à destination des 12-17 ans, le Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ) déménagera en 2018. Les habitudes ne devraient pas être trop bouleversées, car le nouveau PRIJ sera situé à 20 mètres du lieu actuel.

Historiquement situé dans les locaux de la Communauté de Communes, à Saint-André-de-Cubzac, l'espace prendra ses nouveaux quartiers au 15 allée du Champ de Foire, face au Square François Mitterrand.

Le lieu, d'environ 190m<sup>2</sup>, abritera une grande salle d'accueil et d'animation, ainsi que deux bureaux pour les animateurs, une kitchenette et des sanitaires.



## Les élus sillonnent le territoire

Nous en parlons lors du dernier numéro, le futur Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) du Cubzaguais-Nord-Gironde est bien lancé. Il couvrira les 27 communes du Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde formant un ensemble territorial cohérent aux enjeux et dynamiques similaires. Son élaboration est un travail de longue haleine, dont la durée devrait durer de 3 à 5 ans.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, une phase de réflexion et de concertation commune est nécessaire pour les élus des deux Communautés.

Pour ce faire, les élus ont commencé par se rendre sur le terrain le 14 novembre dernier, à l'occasion d'une journée dédiée à la « redécouverte » de ce territoire élargi.

Un moment de rencontre, d'échanges et d'appréhension du territoire, qui se poursuivra sur le premier trimestre 2018 à l'occasion de deux sessions d'ateliers.



## Top départ du Plan Climat Air-Énergie Territorial

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un projet de développement durable, qui vise à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et à adapter le territoire aux effets inéluctables de ce changement. Le Grand Cubzaguais travaille à l'élaboration de sa stratégie « climat-air-énergie » ; afin de contribuer localement à cet enjeu mondial en favorisant la transition énergétique du territoire, en augmentant la production d'énergie renouvelable et en réduisant l'impact des activités en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.

Accompagnée par les services du syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde (le SDEEG), la Communauté de Communes est actuellement en phase de retenir un bureau d'études pour la réalisation de son plan. Réalisation qui devrait s'étendre sur une année environ. Ce plan se déclinera ensuite en une série d'actions concrètes, répondant à des objectifs chiffrés. Sa mise en œuvre se fera, soit directement par la Communauté de Communes, soit par les communes ou les partenaires privés qui auront été identifiés et associés à cette réflexion.



## Une compétence de plus

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes a pris en charge la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi). L'objectif est de permettre à l'intercommunalité de porter un regard croisé sur les problématiques d'aménagement du territoire et sur celles liées à la gestion de l'eau.

Cette gestion comprend la défense contre les inondations, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et bassins versants, ainsi que la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

L'enjeu étant, à terme, de simplifier l'emboîtement actuel de structures et ainsi clarifier les reponsabilités de chacune. Pour ce faire, le Grand Cubzaguais lancera une étude de prospective et de gouvernance début 2018 concernant les bassins versants du *Brouillon*, du *Moron* et de *la Virvée*. Elle sera réalisée en partenariat avec les Communautés de Communes de Blaye, du Fronsadais et Latitude Nord Gironde dans un souci de cohérence des périmètres hydrographiques. Ce qui permettra de définir la ou les future(s) structure(s) gestionnaire(s) de ces nouvelles missions.

## Financièrement, l'union fait la force !

Dans un contexte où l'argent public se raréfie, les communes et la Communauté de Communes ont mis en place un pacte financier et fiscal intercommunal permettant de porter les grands projets d'investissement.

La Communauté de Communes a prévu, sur les 4 prochaines années, environ 15 000 000€ d'investissement répartis entre la construction de la Maison des Services Au Public, la construction de la piscine couverte et une enveloppe annuelle d'investissements pour de nouveaux projets ou le renouvellement des équipements.

### Pour les projets : 1 million à trouver

La réalisation de ces projets nécessite de dégager 1 000 000€ (la Communauté de Communes dispose déjà d'une réserve de plus de 7 000 000€) pour supporter les nouvelles charges liées à l'emprunt et à l'exploitation de ces équipements.

### Plusieurs options

Quatre principes ont été retenus par les élus :

- » Abandon de la Dotation de Solidarité Communautaire en faveur des communes.
- » Le surplus du fond de péréquation de la ressource communale et intercommunale versé par l'Etat ne bénéficiera qu'au budget communautaire à compter de 2018.
- » Les budgets communaux devront inclure dès 2018 une participation au financement des nouveaux équipements par une baisse des attributions de compensation de 15% versée aux communes.
- » Enfin, s'agissant de nouveaux services à la population, il est envisagé une évolution des taux de fiscalité d'ici 2020 (12% maximum étalés sur 3 ou 4 ans).

Naturellement, cette évolution prévisionnelle est un maximum et sera déterminée chaque année en fonction des besoins réels. Il convient de rappeler que le Grand Cubzaguais n'a jamais fait évoluer ses taux depuis sa création en 2000. Les seules évolutions ont résulté de modifications législatives ou de territoire.

Annuellement, ce pacte financier permettra de bénéficier de 500 000€ à 700 000€ supplémentaires pour la Communauté de Communes.



# > Aides à la rénovation de l'habitat

## Mode d'emploi

**Le Grand Cubzaguais participe au financement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le volet animation (Bureau d'études et chargé de mission). La Communauté octroie des aides financières directes aux propriétaires en complément des autres financeurs possibles (Etat, Région et Département). Pour s'y retrouver, et savoir si vous pouvez prétendre à des aides, voici le mode d'emploi.**

### A qui cela s'adresse-t-il ?

Aux propriétaires bailleurs -sans condition de ressources- possédant un bâtiment à réhabiliter dans les centres-bourgs ou à proximité, en vue de le mettre en location conventionnée.

Mais également, pour les propriétaires occupants - sous condition de ressources - souhaitant réaliser des travaux de réhabilitation.

### Quels sont les types de travaux pris en charge ?

Tous les travaux visant à économiser de l'énergie (isolation, chauffage, ventilation,...) et assurer un meilleur confort de vie, en améliorant la salubrité de l'habitat (sanitaire, remise en état des vétustés,...). A ces travaux, s'ajoutent l'amélioration de la sécurité du logement (électricité, gros oeuvre,...) et ceux permettant le maintien à domicile des personnes âgées, ou en situation de handicap.

### A quelles conditions ?

Votre logement doit être construit depuis 15 ans minimum. L'ensemble des travaux (fourniture et pose des matériaux) doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, avec la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour les travaux d'économie d'énergie. (inscrits au registre de la Chambre des Métiers).

Enfin, les travaux ne doivent pas débuter avant l'accord de l'ensemble des financeurs des projets de réhabilitation.

### Comment faire ?

Deux permanences existent sur le Grand Cubzaguais.

La première a lieu tous les lundis matin à Bourg (Maison des Services Public) et la seconde est à Saint-André-de-Cubzac tous les mardis matin (Espace Permanences de la Communauté de Communes).

Pour vos premiers renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur de l'OPAH au 06 75 24 09 29

ou [habitat@pays-hautegironde.fr](mailto:habitat@pays-hautegironde.fr)

### Et plus encore...

Parallèlement à l'OPAH, des conseillers en énergie peuvent vous accompagner dans la réduction de votre consommation énergétique et vos démarches liées à ces travaux.

**Le dispositif ICARE (Infos Conseils et Aides pour la Rénovation Energétique)** est gratuit et personnalisé.

Vous pouvez demander des conseils techniques ou un suivi de dossier au 05 24 73 86 22

ou [icare@pays-hautegironde.fr](mailto:icare@pays-hautegironde.fr)

# PARC D'AQUITAINE

# 3.0

*Bénéficiant d'un emplacement stratégique, à la jonction de la RN137, de la RN10 et de l'A10, le Parc d'Aquitaine constitue le pôle principal de développement économique du Grand Cubzaguais. Au terme de nombreux rebondissements, il apparaît nécessaire de faire un point d'étape sur l'avancée des projets de la Zone d'Activité, créée il y a 10 ans.*

A l'origine, la ZAC Parc d'Aquitaine avait été conceptualisée autour de quatre villages : un village des marques, un village touristique (hôtellerie et restauration), un village artisanal et un village de loisirs.

Depuis la rentrée 2017, le projet village des marques est officiellement abandonné. Les élus de la Communauté de Communes ont décidé

de rebondir en se lançant dans l'élaboration d'un nouveau schéma d'aménagement d'ensemble de la ZAC. Celui-ci devrait permettre de redéfinir à la fois la programmation économique, mais aussi les aménagements à réaliser sur les 40 hectares disponibles.

L'objectif principal pour les élus étant de proposer un parc d'activités qualitatif et fonctionnel adapté aux besoins de l'ensemble des futurs usagers (entreprises, clients, fournisseurs,...) et accessible par tous modes de déplacement (voitures, piétons, cyclistes, camions,...). La mise en place d'un calendrier opérationnel des aménagements permettra d'échelonner les investissements et répondre aux différentes temporalités des entreprises.

- 2001-2003 : Conceptualisation de la Zone
- 2003 : Lancement des acquisitions
- 2006-2007 : Création de la ZAC
- 2015 : Début des aménagements sur la partie sud
- 2015-2016 : Arrivée des premières entreprises et enseignes
- 2017 : Poursuite des implantations
- 2018 : Poursuite des travaux et accueil de nouvelles activités

## DE NOUVELLES IMPLANTATIONS

Du côté du secteur industriel, situé au Nord de la ZAC, deux entreprises occupent les lieux. La société PREFAL (fabricant de menuiserie aluminium) et SOBLACO, qui fabrique des produits métalliques. La zone Sud de la ZAC est, quand à elle, dévolue à des enseignes d'équipement de la personne, de la maison, de culture loisirs, d'équipement automobile et de restauration. Il s'agit de l'écoparc commercial qui se développe sur 16 hectares.

La première phase de cet écoparc a été achevée en mai 2017 et comprend 16 enseignes en activité, dont les dernières arrivées sont *Roady, la Générale d'Optique, Emmanuel création tissus et The Room Escape Game* (concept de jeu d'évasion grandeur nature). **Une seconde phase de travaux démarrera au printemps 2018** avec une ouverture de nouvelles enseignes prévues entre 2018 et 2020 (voir carte ci-contre).

## UN AUTOFINANCEMENT SANS IMPÔTS LOCAUX

Le budget global de la ZAC est de 21 millions d'euros. Une Zone d'Aménagement Concerté est contrainte à l'équilibre financier, les dépenses étant remboursées par la vente des terrains. A long terme la ZAC s'autofinancera donc sans faire appel aux impôts locaux. Toutes les études liées au projet de Village des marques ont été financées par le porteur de projet. Son abandon a entraîné la perception d'une indemnité de 50 000€ pour la Communauté de Communes au titre de la mobilisation du foncier couvrant ainsi les frais d'honoraires des conseils juridiques.



## PARC D'AQUITAINE EN CHIFFRES CLÉS (AU 31/12/2017) :

- 108 hectares au total** (70 dédiés aux activités économiques et 38 réservés aux espaces naturels et environnementaux)
- 175 emplois**
- 18 entreprises ou enseignes en activité**



## DU CÔTÉ DES LOISIRS...



### UN CINÉMA 7 SALLES DONT UNE À LA BELLE ÉTOILE !

Ce projet imaginé il y a plusieurs années au moment de la conceptualisation par la Communauté de communes de la ZAC verra le jour en 2018. Fruit d'une étroite collaboration entre le Grand Cubzaguais, la Mairie de Saint-André-de-Cubzac et le porteur du projet, la SAS Cinévillage. Les premiers coups de pelleteuse donneront naissance, dans quelques mois, à ce complexe de proximité. Il comprendra 6 salles couvertes (dont 2 dévolues au cinéma d'Art et d'Essai) pour profiter des dernières sorties de film dans un cadre familial et un confort exceptionnel.

L'équipe du cinéma continuera la politique d'animation développée depuis plusieurs années au sein du réseau ARTEC et notamment au Magic de Saint-André-de-Cubzac. Dans ce nouveau lieu, sera proposé de nombreux événements, en direction de tous les publics : avant-premières, sorties nationales, jeux, débats, séances thématiques, films en version originale sous-titrée, etc...

De plus, la politique d'offre tarifaire accessible à tous, qui est actuellement en place au Magic, sera dans la continuité.

Enfin, cerise sur le gateau, ce complexe de proximité possédera un atout unique en France : une salle de cinéma en plein air pour les beaux-jours ! Les habitants du Cubzaguais pourront ainsi assister à La guerre des étoiles... sous les étoiles.

La première pierre est prévue en février pour une ouverture au public dans le courant de l'automne 2018 !

### MAIS AUSSI...

Le bâtiment comprendra deux nouveaux restaurants (La Boucherie et La Table de Nico), ainsi qu'une aire de jeu (Z'Oulous Aventure, qui enrichira son offre d'un Laser-Game).

De quoi profiter d'un moment convivial en famille pour petits et grands. L'ouverture est également prévue pour le courant de l'automne 2018.





Centre aquatique de Malbentre

## CENTRE AQUATIQUE COUVERT : UN PROJET BIEN LANCÉ

Déjà gestionnaire de **trois piscines d'été**, le Grand Cubzaguais a, depuis sa création, constitué des marges de manœuvre financière afin d'avoir les capacités à porter le projet d'une piscine couverte.

### Pour quels usages ?

Cet équipement a vocation à répondre aux besoins scolaires, et aux attentes de la population. La définition du programme s'est faite avec l'assistance d'un cabinet. L'équipement sera en capacité d'accueillir **3 classes en simultanément**, le bassin principal comprendra **6 couloirs de nage**. Ce dimensionnement permettra une souplesse entre les différents utilisateurs : **sportifs, loisirs, scolaires et autres groupes spécifiques** (hôpitaux, IME, foyers spécialisés,..).

L'offre s'oriente vers du **loisir/récréatif**, ainsi qu'une offre axée vers le bien être. Le programme prévisionnel du projet prévoit donc un **bassin sportif (6 couloirs)**, un **bassin d'apprentissage/loisirs de 2 couloirs** et d'une zone détente, une **pataugeoire (30m<sup>2</sup>)** ainsi qu'un espace bien-être constitué d'un **hammam** et de **douches massantes**.

### Les perspectives

La gestion de l'infrastructure sera confiée à un tiers professionnel de ce type d'équipement, par le biais d'une délégation de service public. D'un point de vue économique, l'investissement est de l'ordre de 9,55 millions d'euros HT avec un coût d'exploitation annuel d'environ 478 000€. L'objectif fixé sera de **100 000 entrées annuelles dès l'ouverture prévue en 2020**. Cette piscine couverte sera située sur le Parc d'Aquitaine. Actuellement, la procédure de concours a été lancée pour retenir un architecte. 46 candidatures ont été enregistrées pour un lancement des travaux en 2018.

### UNE VISITE AVISÉE

*Sur les conseils du cabinet ADOC, assistant à maîtrise d'ouvrage, une délégation d'élus, accompagnée du Directeur Général Adjoint en charge du suivi du dossier, a sollicité la Communauté d'Agglomération du Villeneuvois afin de visiter son centre aquatique de Malbentre et ainsi partager la genèse du projet, sa création et son fonctionnement au quotidien.*

*Le Centre aquatique de Malbentre est, à plusieurs niveaux, sensiblement comparable au projet en cours sur le Grand Cubzaguais. Les échanges furent intéressants et très constructifs et ont permis aux élus d'appréhender véritablement l'ampleur d'une telle construction, de sa conception à son fonctionnement, en passant par son suivi de chantier.*





## ... & DES SERVICES :

### UNE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

A l'interface du Blayais, du Libournais et de Bordeaux, le bassin de vie de Saint-André-de-Cubzac affirme son autonomie et son attractivité. Les besoins de la population en services de proximité sont grandissants.

C'est pourquoi le Grand Cubzaguais s'engage dans la construction d'une Maison des Services Au Public labélisée par l'Etat. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale de développement d'aménagement concertée et réitérée au travers des différents documents de planification de la Communauté de Communes.

#### De la proximité

Il s'agit de concentrer sur un lieu de passage une offre de services permettant de ne plus avoir à se déplacer sur la Métropole.

Dans ce cadre, les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

**De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques en un même lieu.**

#### Quels sont les services proposés ?

Outre les services de la Communauté de Communes, seront présents dans cette structure, le syndicat d'eau et d'assainissement, la perception, les services emploi de relais et de la mission locale, des permanences de pôle emploi, la MSA, la CAF, l'AMSADHG, la CPAM, le RSI etc...



Le programme de construction prévoit 2 160m<sup>2</sup>. Il est prévu que ce bâtiment soit à énergie positive (BEPOS) avec notamment des panneaux solaires et une chaufferie bois. Le coût du projet est d'environ 5,3 millions d'euros TTC. L'ouverture au public est prévue en septembre 2019.

# NOUVELLE STRATÉGIE POUR UN TOURISME D'AVENIR

*Faire du tourisme un axe majeur de développement de la Communauté de communes est le leitmotiv des élus de la commission Tourisme, qui se sont réunis plusieurs fois ces dernières semaines, afin de rédiger la politique touristique de la collectivité. Après l'élaboration d'un état des lieux, il en découle que les thèmes communs aux 16 communes restent indéniablement l'eau, la pierre et la vigne. Tryptique autour duquel la collectivité a décidé d'articuler sa stratégie touristique. Ce tryptique représente les valeurs et l'image de marque du territoire.*

Les enjeux phares que sont le Tourisme fluvial, l'Oenotourisme, la mise en valeur du patrimoine bâti, en lien avec l'offre culturelle locale permettent d'aboutir à la mise en place de produits de courts et moyens séjours. Charge à l'Office de tourisme intercommunal, établi en SPIC (Service Public Industriel et Commercial), de les mettre en oeuvre à destination de ses 18 000 visiteurs annuels tout en participant à la conquête de nouveaux touristes.

## Des actions jusqu'en 2021

Une clientèle de proximité à fidéliser, une destination d'« excursionnistes » à conforter, faire des habitants et de la jeune génération, de véritables ambassadeurs du territoire, impliquer les socio-professionnels dans les démarches de développement touristique, tels sont les objectifs fixés qui font l'objet d'un plan d'actions élaboré jusqu'en 2021.

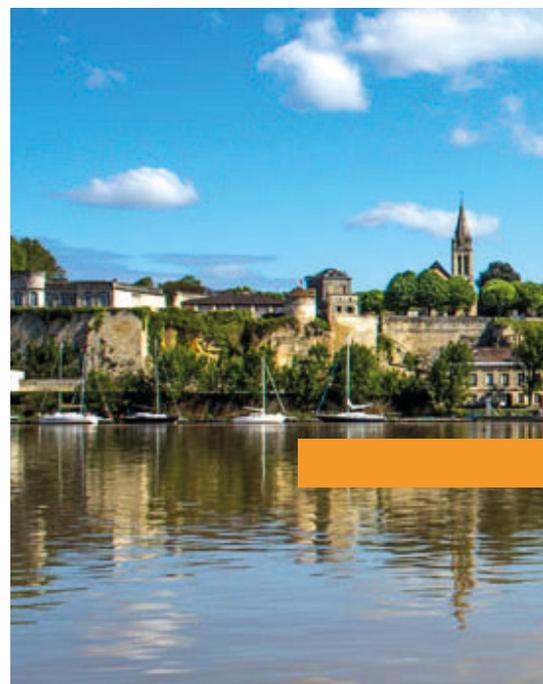
## Penser le tourisme à une plus grande échelle

Pour ce schéma touristique local, il s'agit, dans sa mise en oeuvre, d'anticiper les transformations à venir du territoire, tout en tenant compte des projets touristiques définis dans le cadre d'un appel à projet régional regroupant les quatre collectivités de Haute Gironde.

En effet, suite au développement touristique important qu'a connu le territoire de Haute Gironde ces dernières années, (arrivée de paquebots de croisière, inscription du verrou Vauban au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO), création de la route des vins de Bordeaux en Blaye et Bourg, création du site Terres d'oiseaux ou encore le développement des activités au lac du Moulin blanc,...) les Communautés de Communes du Grand Cubzaguais, Latitude Nord-Gironde, Blaye et de l'Estuaire ont engagé une réflexion commune visant à mieux articuler leurs politiques publiques touristiques et ainsi offrir une meilleure qualité de service à leurs usagers.

## Une gouvernance commune

En ce qui concerne la gestion et la coordination du projet, les quatre Communautés de Communes se sont entendues pour mettre en place un mode de gouvernance partagé et équitable. Un comité de pilotage a donc été installé, afin d'assurer la cohérence avec l'action menée au sein de chaque territoire.





## 3 QUESTIONS À... M. PIERRE JOLY, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

### **Après 1 an de travail, pouvez-vous nous présenter en quelques mots la nouvelle structuration touristique au sein du Grand Cubzaguais ?**

La réflexion sur la gestion de la compétence tourisme sur le Grand Cubzaguais est née de l'extension de périmètre de la Communauté de Communes au 1er janvier 2017.

Il existait deux Offices du Tourisme, l'un, géré par l'association du Cubzaguais historique, et l'autre, géré en régie communautaire, issu de l'ex Communauté de Communes de Bourg en Gironde. Il nous a été imposé d'unifier le dispositif.

Dans la continuité des décisions prises depuis juin 2016, nous avons confirmé le choix de maintenir un Office de Tourisme sous forme de régie. Nous avons souhaité favoriser une politique de service public, à l'écoute de l'ensemble des acteurs du tourisme, et maîtriser la gestion de cette compétence phare pour le territoire élargi.

A ce jour, nous disposons donc d'un seul Office de tourisme dont le siège est à Bourg (Place de la libération). Il nous a semblé par ailleurs nécessaire de conserver une antenne touristique au cœur de la Commune de Saint-André-de-Cubzac (au Champ de foire). Cette antenne reste un lieu d'accueil et d'information du public, afin de maintenir un maillage de l'accueil des touristes, et une proximité du service public avec les habitants et associations du territoire du Grand Cubzaguais.

### **Actuellement, un appel à projet est en cours entre les 4 Offices de tourisme de Haute Gironde, pouvez-vous nous le présenter ?**

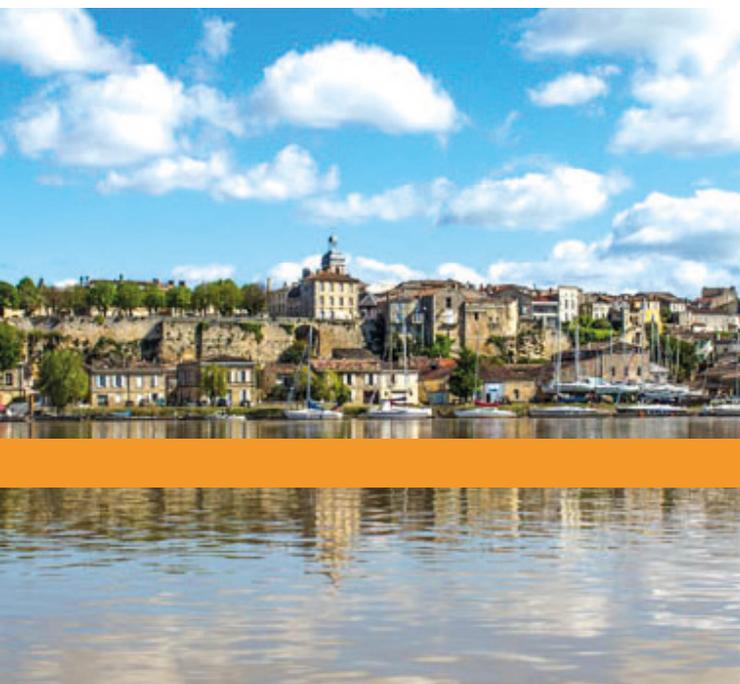
Le territoire de la Haute Gironde a bénéficié d'un développement touristique important depuis ces dernières années. Conscients de ces richesses touristiques et de leurs potentiels économiques, les quatre Communautés de Communes de la Haute Gironde ont souhaité répondre ensemble à l'appel à projet de la Région pour « une nouvelle organisation touristique des territoires » (sur la période 2018-2022). L'objectif de cet appel à projet est de refonder des stratégies touristiques partagées, opérationnelles et durables, mais aussi de capitaliser, collectivement, sur les outils et structures touristiques qui ont été professionnalisées. L'objectif final étant de parvenir à une forte amélioration de la qualité de service attendue.

Forts de la réponse positive de la Région, et afin de passer à la phase concrète du dossier, nous nous sommes organisés autour d'un mode partenarial et de gouvernance partagé et innovant.

### **Concrètement, qu'est-ce que cela va engendrer pour le tourisme de demain ?**

Il est prévu, de développer l'**itinérance sous toutes ses formes, qui est une thématique transversale à l'ensemble du territoire** (Route du Vin de Bordeaux en Blaye-Bourg, tourisme fluvial...). Des actions en faveur de la mise en tourisme des sites de patrimoine historique ou des loisirs de pleine nature seront également mises en œuvre à travers ce dossier.

Nous travaillons également à **la structuration du territoire en matière touristique**, afin de coordonner les moyens des Offices de Tourisme. **Dès 2018 par exemple, les éditions touristiques 2018 des Offices de tourisme seront mutualisées sous la même bannière : « Blaye-Bourg-Terres d'Estuaire »**. Il sera également procédé à l'élargissement de la couverture touristique du site web de l'Office de Tourisme de Blaye pour en faire le site internet de l'ensemble du territoire.



# UNE VISITE AU PATCHWORK

## > ESPACE DE COWORKING SITUÉ À BOURG

*“C’est quoi le coworking, on y fait du tricot ? Non, on y travaille ! Et agréablement en plus.” Pour se rendre compte par nous-mêmes de l’ambiance du lieu, nous avons passé une matinée au Patchwork. L’occasion d’échanger avec les utilisateurs et de comprendre leurs motivations. Ce qui est certain, c’est que le projet se porte bien.*

**C'**est un lundi, 9H45, il pleut sur les grandes baies vitrées du Patchwork. Pascale, une adhérente nous reçoit tout sourire. Elle est la première et déjà au travail devant son ordinateur. Elle nous présente brièvement les lieux et nous invite à nous asseoir, elle doit passer un coup de téléphone urgent. On attend dans le canapé. Le temps de découvrir du regard ce lieu chaleureux qui appelle à la convivialité : des espaces ouverts, un puit de lumière central, une cuisine, des plantes, de la documentation pour les adhérents (création d’entreprise, présentation des aides...) et des bureaux en haut de la mezzanine. Tout est neuf et semble fait pour qu’on se sente bien.

Pascale termine son appel puis se dirige vers la cuisine pour nous proposer un café. Proposition acceptée. C’est l’idée ici, il n’y a personne à l’accueil. *« Il n’y a pas de responsable, tout le monde est responsable. Tout le monde se sent concerné, et peut faire office d’agent d’accueil, pour expliquer le fonctionnement, les différentes formules, faire visiter le local. »*

Séverine, une autre adhérente, arrive. L’accès au local se fait via un code propre à chaque utilisateur. La conversation s’engage autour de la vie du lieu. Elle nous explique qu’elle vient une fois par semaine depuis 2015.

*« Je préfère venir travailler ici plutôt que de travailler seule chez moi -où j’ai déjà un bureau-, car c’est plus convivial. L’ambiance n’est pas la même, on rencontre des gens, on échange, on prend des conseils. »* Elle travaille dans le conseil en entreprise et il lui arrive de recevoir ses clients ici en salle de réunion. *« Si on veut, on paye à la journée, il y a beaucoup plus de souplesse dans l’utilisation, on vient quand on veut, jour et nuit. »*

Vanessa, adhérente investie depuis le début du projet et aujourd’hui Présidente de l’association qui gère l’espace, nous rejoint et nous fait monter en salle de réunion. Une salle très spacieuse et équipée d’un écran TV dernier cri. Elle nous explique que le projet date de 2012, avec une communauté forte dès le démarrage, ce qui a permis de faire perdurer et évoluer l’espace de coworking (qui a connu 3 lieux différents).

### Des utilisateurs impliqués

En effet, la communauté d’utilisateurs est un élément central du projet. Le lieu n’est pas qu’une coquille vide ouverte aux passages ponctuels. Les gens se l’approprient, le Patchwork devient leur lieu. *« Ils ont leurs habitudes, leur poste et, lorsque ce n’est pas le cas, ils se sentent un peu frustrés. Cela montre le degré d’appropriation du lieu. Chacun apporte son ordinateur, ici il y a 10*



**Vanessa ROUX**

*Présidente de l’Association qui gère l’espace de coworking “Le Patchwork”*

*bureaux à l’étage et 16 personnes peuvent travailler en même temps. »* Deux types d’utilisateurs se dégagent : l’indépendant qui gère son temps de présence selon son envie et ses activités. Mais il y a aussi des salariés, qui télétravaillent pour leur entreprise depuis Le Patchwork. Avec pour point commun l’autonomie.

Pour Vanessa, nul doute qu’il n’y a que des avantages à pousser la porte d’un espace de coworking.

*« Ça permet de sortir de chez soi, se socialiser, rencontrer des gens, des expériences, des situations. On se dépanne, on se donne des contacts utiles, on se fait même travailler. Que ce soit dans l’administratif, la communication, c’est un échange de compétences. »*

Jean, adhérent du lieu, déclare, en rigolant, qu’il ne tient pas à s’éloigner de l’espace de coworking *« c’est un critère de sélection dans ma recherche de logement. Quand je reçois ma famille, je leur fais visiter le local, même le dimanche ! »*



### Du côté du fonctionnement

Etonnamment, il n'y a pas de règlement intérieur. « *Cela fonctionne sur la confiance, le respect de l'autre, le savoir-vivre. Tout le monde participe au quotidien jusqu'au pot commun pour l'achat de thé et café.* » L'espace propose un accès internet; les impressions et copies sont quant à elles facturées, à l'utilisateur, à l'unité. Financièrement, le budget de l'association est à l'équilibre, malgré une politique tarifaire accessible et adaptée au milieu rural. La mairie, qui loue le local à l'association, et la Communauté de Communes, soutiennent le projet. Tout comme la Région, qui a aidé au

lancement.

Tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois l'association propose un rendez-vous : l'apératoire. « *Ça veut dire apéro organisatoire : on échange sur la vie du local en partageant un moment convivial.* » Une fois par an, en décembre, se tient l'assemblée générale « *avec tous les membres et les partenaires. C'est suivi d'un repas de Noël avec des cadeaux pour les enfants. L'ambiance est familiale. Ça permet de présenter la structure aux familles et conjoints, mais aussi de mettre des visages sur les noms.* »

Une chose est sûre, comme le dit Vanessa, « *quand on y goûte, on y revient* » donc n'hésitez pas aller visiter le lieu... et plus si affinité !

### Question tarifs ?

L'accès illimité : 110 €/mois  
 3 jours/semaine : 90 €/mois  
 2 jours/semaine : 70 €/mois  
 1 jour/semaine : 40 €/mois  
 L'accès nomade : 12 €/journée

### Plus d'informations :

18, rue Valentin Bernard  
 33710 Bourg  
 05.57.43.68.26  
 contact@le-patchwork.fr  
 www.le-patchwork.fr



VIE ASSOCIATIVE

# AIDER À ACCOMPAGNER AU MIEUX LES ADULTES DE DEMAIN...

*Le dynamisme d'un territoire se mesure souvent à la richesse de sa vie associative. Cette diversité d'offres contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants, tout en participant à l'attractivité de nos communes. Le Grand Cubzaguais soutient depuis des années les initiatives menées par les associations locales. Un regard particulièrement attentif est porté aux actions en liens avec la Jeunesse. L'objectif étant de maintenir, voir développer, la diversité et la qualité des moyens pédagogiques accessible à tous. Pour ce faire, plusieurs types d'aides sont proposées avec en pièce maîtresse des subventions financières.*

**M**éconnus de beaucoup, les conditions d'attribution de subventions par une collectivité territoriale s'inscrivent dans un cadre très précis. En effet, pour être légales, ces aides doivent être rattachées à l'une des compétences de la Communauté de Comfunes. Ce qui est consentie au profit des associations du territoire, l'est au titre d'un domaine d'action clairement défini dans lequel l'intercommunalité intervient : sports, culture, emploi, jeunesse, ... Ce dernier point se traduit, notamment, par un soutien aux associations sportives à pratique unique encadrant des jeunes : pour chaque licencié de moins de 16 ans, résidant sur le territoire, les clubs

perçoivent une aide à hauteur de 22€ par jeune. Quant aux associations sportives d'intérêt communautaire à pratiques multiple, celles-ci sont aidées à hauteur de 11€ par jeune résidant sur le territoire du Grand Cubzaguais.

### Une aide financière et logistique

Nous avons rencontré M. Faucher, Président du club de Handball Cubzaguais et échangé avec lui à ce sujet. Pour un club comme le sien, comprenant 244 licenciés, dont 177 jeunes, cette aide est capitale.

« Clairement, sans l'aide de la Communauté de Communes nous ne pourrions pas continuer. Car au



*delà des subventions, non négligeables, c'est une aide technique au quotidien avec la mise à disposition du gymnase. »*

L'intercommunalité met, en effet, à disposition le Gymnase Yves Prud'homme, construit en 2004. Il bénéficie à l'année à quatre associations, ainsi qu'aux lycéens (du professionnel et général). Mais aussi, ponctuellement, à des associations sportives du territoire qui en font la demande pour des manifestations sportives. Un atout indéniable pour les clubs, même si cela a toujours des limites comme en témoigne M. Faucher. *« Nous sommes plafonnés à un niveau départemental, un second gymnase permettrait plus de créneaux horaires et donc un développement du niveau de nos équipes. Actuellement, les entraînements se font sur un demi-terrain et durent 1H30 par semaine. »*

Les sources de financement, vitale pour la survie des associations sportives ne sont pas nombreuses : licences des adhérents, subventions publiques et

un peu de sponsoring. *« Nous investissons chaque année dans du matériel, le sponsoring sert à payer des jeux de maillots et des ballons par exemple. Nous vendons aussi des calendriers pour Noël. »*

### Soutenir le bénévole

Ces associations essentielles au territoire tiennent, bien souvent, grâce à l'investissement des bénévoles.

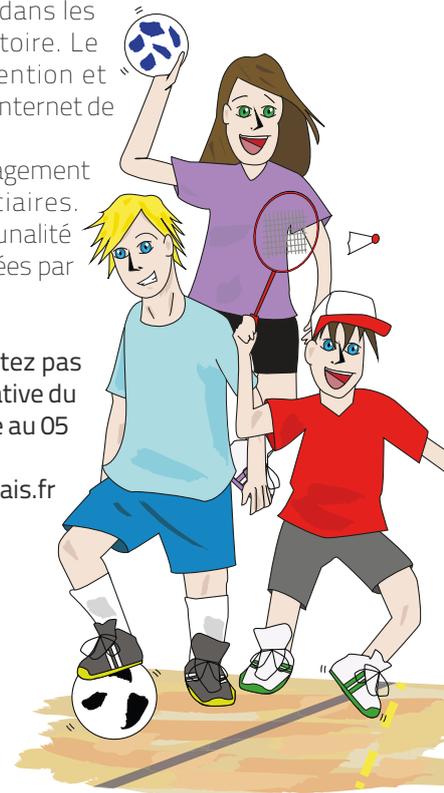
*« Cette année, nous avons connu une explosion du nombre de licenciés, de nombreux parents s'investissent. Nous avons 22 bénévoles au sein du club. »*

L'objectif de la Communauté de Communes est d'accompagner le développement de la politique jeunesse de ces clubs. *« Nous veillons à garantir une politique familiale et accessible à tous. Nous ne faisons pas de sélection de niveaux. Les coaches sont bénévoles, mais le Bureau de l'association édite tous les ans une feuille de route. Elle est remise aux encadrants. Ça tourne essentiellement autour du respect. Respect des arbitres, des coaches, des parents. On a un rôle social. Même si gagner est important, nous faisons comprendre que la forme des victoires l'est tout autant. Bien qu'il ne s'agisse pas d'être des bisounours pour autant. »*

Outre les financements, le Grand Cubzaguais propose une aide matérielle aux associations. Une mise à disposition de tentes pour les manifestations est possible. Egalement, deux véhicules de 9 places sont eux aussi accessibles aux associations sous forme de prêt. Une aide à la communication est mise en place avec l'accès à l'affichage dans les panneaux "sucettes" du territoire. Le dossier de demande de subvention et d'aides est disponible sur le site internet de la collectivité.

Toutes ces aides sont un encouragement pour les associations bénéficiaires. Mais permettent à l'intercommunalité d'encourager les actions proposées par la Vie associative locale.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service Vie Associative du Grand Cubzaguais par téléphone au 05 57 94 06 80 ou par e-mail à [vie.associative@grand-cubzaguais.fr](mailto:vie.associative@grand-cubzaguais.fr)



## BESOINS DE RENSEIGNEMENTS ?

Des permanences d'organismes publics et para-publics vous accueillent tout au long de l'année.

Pour plus d'informations sur les dates et horaires des permanences :

- Grand Cubzaguais Communauté de Communes ☎ 05 57 43 96 37  
44 rue Dantagnan 33240 Saint-André-de-Cubzac
- Grand Cubzaguais Communauté de Communes - Antenne de Bourg ☎ 05 57 94 06 80  
8 au MAS 33710 Bourg

## BESOINS D'UN SERVICE ?

**Inscrire vos enfants en crèche (0-3 ans) :**

- Maison de la Petite Enfance (MPE) à Saint-André de Cubzac ☎ 05 57 43 64 75
  - Micro-crèche à Peujard ☎ 05 57 33 09 67 ou 05 57 42 85 38
- Micro-crèche à Aubie-et-Espessas (Val-de-Virvée) ☎ 05 57 33 09 67 ou 05 57 42 85 38
  - Multi-accueil Galopins des Vignes à Pugnac ☎ 05 57 43 83 39

**Inscrire vos enfants en centre de loisirs (3-12 ans) ?**

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement ☎ 05 57 43 96 37 ou 05 57 94 06 80

**Inscrire vos enfants aux structures jeunesse (12-17 ans) ?**

- Point Rencontre Information Jeunesse (St-André) ☎ 05 57 94 83 32 ou 06 87 92 48 24
  - Point Rencontre Jeunes (Bourg) ☎ 05 57 68 45 52 ou 07 78 54 69 26

**Inscrire vos enfants à l'école de musique ?**

- Ecole de Musique Intercommunale ☎ 05 57 43 05 03

**Une aide autour du numérique ?**

- Espace Cyber-Base (gratuit : accès internet et ateliers) ☎ 05 57 94 06 88

**Une question sur les piscines estivales ?**

- Service Piscines estivales ☎ 05 57 94 06 80

**Vous avez une association et souhaitez des renseignements ?**

- Service Vie Associative ☎ 05 57 94 06 80

**Un projet économique ?**

- Service Développement économique ☎ 05 57 43 96 37

**L'aménagement et le développement durable vous intéresse ?**

- Service Planification et Aménagement durable ☎ 05 57 43 96 37

**Un projet sur le tourisme, des renseignements utiles ?**

- Office de Tourisme (à Bourg) ☎ 05 57 68 31 76
- Bureau d'Information Touristique (à Saint-André-de-Cubzac) ☎ 05 57 43 64 80

## VOS MAIRIES

<b>Bourg</b> ☎ 05.57.68.40.04	<b>Saint-André-de-Cubzac</b> ☎ 05.57.45.10.10
<b>Cubzac-les-Ponts</b> ☎ 05 57 43 02 11	<b>Saint-Gervais</b> ☎ 05.57.43.02.06
<b>Gauriaguet</b> ☎ 05.57.68.70.21	<b>Saint-Laurent-d'Arce</b> ☎ 05.57.43.01.61
<b>Lansac</b> ☎ 05.57.68.40.33	<b>Saint-Trojan</b> ☎ 05.57.64.36.10
<b>Mombrier</b> ☎ 05.57.64.39.36	<b>Tauriac</b> ☎ 05.57.68.43.33
<b>Peujard</b> ☎ 05.57.94.02.20	<b>Teuillac</b> ☎ 05.57.64.34.55
<b>Prignac-et-Marcamps</b> ☎ 05.57.68.44.44	<b>Val-de-Virvée</b> ☎ 05.57.43.10.12
<b>Pugnac</b> ☎ 05.57.68.80.31	<b>Virsac</b> ☎ 05.57.43.11.03

**Grand Cubzaguais**  
**Communauté de Communes**  
44, Rue E. Dantagnan  
33240 Saint-André-de-Cubzac  
05 57 43 96 37